



## La Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais vote un budget avec 26,2 millions d'investissements

vendredi 19 mars 2021, par [lpe](#)

[L'Agglo2b](#), qui regroupe 33 communes pour 75710 habitants, votait mardi dernier son budget primitif, le premier de cette nouvelle mandature, menée par Pierre-Yves Marolleau, maire de Mauléon. À 132.763.000 euros, ce budget est plutôt stable (il était de 133.547.000 euros en 2020) et malgré un résultat 2020 en baisse de 2 millions d'euros, (4,5M€ au lieu de 6,5M€ en 2019), il donne les moyens d'investissements chiffrés à 26,2M€.

C'est un message plutôt positif qu'ont souhaité livrer le président de l'Agglo2b, **Pierre-Yves Marolleau**, sa première vice-présidente (en charge de l'économie et maire de Bressuire), **Emmanuelle Ménard** et le 2e vice-président (en charge des finances), **Claude Pousin**. Comme toutes les collectivités, ils ont dû faire face à cette crise sanitaire, devenue aussi crise économique et ce, lors d'une année d'élections.

*"L'agglomération a été au rendez-vous pour les citoyens malgré la crise. **Coup de pouce éco Covid, dégrèvement partiel de la CFE, opération solidarité tourisme...** Nous-nous sommes mobilisés pour que personne ne reste au bord du chemin"* rappelait Emmanuelle Ménard. *"En parallèle du fonds régional auquel nous avons abondé à hauteur de 2€ par habitant, soit 150K€ environ, nous avons créé un "coup de pouce Covid" qui est venu en soutien à l'activité de 109 petites entreprises (moins de 10 salariés). L'aide était de 5000€ au maximum mais elle a été un soutien important aussi psychologiquement, nous avons reçu beaucoup de messages de remerciement !"* ajoutait Pierre-Yves Marolleau.

Par ailleurs, 193 établissements ont bénéficié d'un dégrèvement de la CFE à hauteur de 50% et le cinéma a vu son loyer suspendu depuis 1 an.

Entre les baisses de recettes, ces aides directes et aussi les baisses de consommations de fluides notamment, la balance s'établit à 2 millions d'euros de dépenses imprévues pour la collectivité. *"Il faut aussi saluer la mobilisation des équipes, des agents"* rappelait le président. *"Le maître nageur qui accepte désormais de travailler au pôle déchets, ce n'est pas évident mais la plupart ont ainsi accepté de bouleverser leur emploi."*



Pour en revenir à ce budget 2021, les élus ont confié qu'inquiets au début du travail sur le sujet, ils sont désormais confiants dans l'avenir du territoire, moins impacté que certains car plus diversifié, tant en

nature d'activités qu'en taille d'entreprises. "Nous avons travaillé à ce budget par service, en impliquant les équipes, c'est un travail collectif à saluer."

Le recours à l'emprunt est stable, avec de gros investissements en cours : **la cité de la jeunesse de Bressuire**, le musée de Mauléon, la station d'épuration de Moncoutant.

Côté fiscalité, aucune augmentation de taux sur le budget principal n'a été souhaitée. "**Le pacte financier avec les communes** va être revu avec l'aide d'un bureau d'études. Il devrait être discuté début 2022. Il faut que l'on répartisse les charges et que l'on clarifie les relations. Par exemple le SDIS pour l'agglomération, c'est 1,8 million d'euros de budget que les communes membres ne paient plus. L'agglomération gère 90 bâtiments avec les communes pour l'enfance et la petite enfance, il faut clarifier et optimiser les coûts de fonctionnement" soulignait Claude Pousin.

La masse salariale évolue à +0.94%. 550 agents travaillent à l'Agglo2b pour 388 ETP. Ils sont 460 titulaires.

**8 recrutements ont été ou vont être créés** : en informatique (essentiellement pour mutualiser les moyens avec les communes), sur le patrimoine immobilier, sur la planification et l'aménagement de l'habitat, à la jeunesse (en lien avec la cité de la jeunesse qui devrait ouvrir dans quelques mois), à la revitalisation des centre-bourgs, en développement économie et agriculture (renforcer les circuits courts, aide à l'installation, renforcer la fibre agricole...), un médiateur culturel pour le musée de Mauléon. Autre chantier d'importance pour le territoire : le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) en cours de réalisation.

Bien qu'optimiste, Pierre-Yves Marolleau s'est tout de même montré prudent : "Qui va payer le plan de relance ? En 2008, suite à la crise financière, une contribution au redressement des finances publiques avait été mise en place, elle avait eu un vrai impact négatif sur l'investissement des collectivités..."

En illustration du dynamisme des PME du territoire, le Transporteur Piejac Maingret a reçu ce jeudi 18 mars le prix "Ambassadeur du territoire". Nous y reviendrons dans notre magazine.



CR.